



BAROMÈTRE

# AMCHAM-BAIN 2013

Le moral des investisseurs américains en France





# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
MÉTHODOLOGIE	4
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	5
RÉSULTATS DÉTAILLÉS	7
RECOMMANDATIONS DE L'AMCHAM	16
A PROPOS DE L'AMCHAM FRANCE	17
A PROPOS DE BAIN & COMPANY	17

## AVANT-PROPOS

Pour sa quatorzième édition, le Baromètre AmCham-Bain sur le moral des investisseurs américains en France enregistre une troisième baisse consécutive. Le point bas atteint cette année (proche du niveau de confiance de 2009) ne peut manquer d'interpeler car les enjeux sont majeurs, alors même que la France dispose d'atouts incontestables comme sa situation géographique, ses infrastructures ou la qualification de sa main d'œuvre.

La France doit impérativement rester une destination attractive pour les investissements étrangers en général et américains en particulier. Aujourd'hui, plus de 1 240 groupes américains sont actifs en France dans plus de 14 000 établissements où ils emploient 440 000 personnes selon le Rapport annuel 2012 de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII). Cela fait des Etats-Unis le premier investisseur étranger en France, devant l'Allemagne. A cet aspect purement quantitatif, il faut naturellement ajouter la force de l'empreinte des entreprises américaines en France, qui sont des investisseurs à long terme, fortement intégrés dans le tissu de l'économie française.

Placée au cœur des relations économiques franco-américaines, la Chambre de commerce américaine en France est, depuis 120 ans, un témoin privilégié et un acteur au quotidien des investissements des Etats-Unis dans l'Hexagone. Elle agit notamment pour battre en brèche bien des idées reçues sur la France, concernant par exemple le marché de l'emploi, la productivité ou les conditions proposées pour favoriser la R&D. Membre actif et historique de l'AmCham, Bain & Company met ses compétences au service de ce débat pour le faire avancer.

Le Baromètre innove à nouveau cette année puisque, pour la première fois, cette édition se conclut sur une série de recommandations, occasion pour l'AmCham d'engager un dialogue avec l'ensemble de ses membres et avec les pouvoirs publics sur les réponses à apporter au déficit de confiance que l'on constate.



Clara Gaymard  
Présidente, AmCham France  
Présidente, GE France



Marc-André Kamel  
Associé, Bain & Company  
Membre du board de l'AmCham France

# MÉTHODOLOGIE

L'étude du moral des investisseurs américains en France a été lancée par l'AmCham en 1995. Avec le support de Bain & Company, le Baromètre est devenu un rendez-vous annuel depuis 1999. Le Baromètre AmCham-Bain, qui en est aujourd'hui à sa 14<sup>ème</sup> édition, a trois objectifs :

- Mesurer d'une année sur l'autre le moral des investisseurs américains en France et leur perception de l'environnement économique
- Recueillir l'opinion des investisseurs américains sur des sujets qui font l'actualité économique en France
- Comprendre les « stimulants » et « irritants » de la vie en France pour les salariés américains.

En juin 2013, un questionnaire a été adressé directement à la plupart des décideurs des filiales françaises de sociétés américaines, de toutes tailles et tous secteurs :

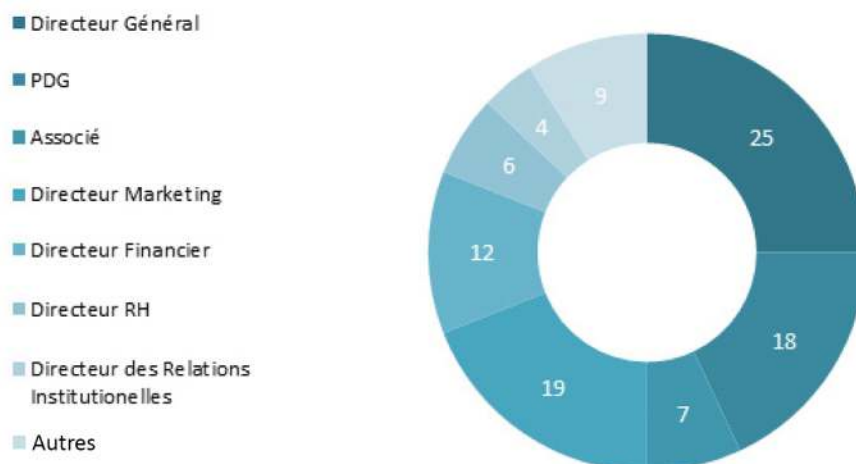
- Les secteurs les plus représentés étaient les services professionnels (26% des sociétés sondées), santé et pharma (12%), et télécommunications, informatique et technologie (10%)
- Les sociétés de plus de 1 000 employés en France comptaient pour 28% de l'échantillon, les sociétés avec moins de 1 000 mais plus de 100 employés pour 41% de l'échantillon, et les sociétés avec moins de 100 employés en France pour 31% de l'échantillon.

82 réponses ont été recueillies auprès de sociétés représentant en France :

- Plus de 55 000 employés
- Plus de 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Graphique 1

## Segmentation de l'échantillon par fonction des personnes interrogées



Note : (\*) Autres : Directeur du développement, Directeur des opérations, Directeur juridique...

# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

## 1. UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DU MORAL

La 14<sup>ème</sup> édition du Baromètre AmCham-Bain révèle une 3<sup>ème</sup> année consécutive de baisse du moral des investisseurs américains en France. Le moral arrive à un nouveau point bas.

En effet, seulement 10% des répondants anticipent une amélioration du contexte économique en 2013 et 60% anticipent une dégradation. Pour 44% d'entre eux, le contexte économique devrait néanmoins se stabiliser et une minorité anticipe une légère amélioration en 2014-2015.

L'attractivité de la France en tant que destination d'investissement est également en forte baisse. Moins de 13% des répondants jugent que leur maison mère a une perception positive de la France, contre 56% d'opinions favorables en 2011.

## 2. LES RAISONS PRINCIPALES

Cette baisse du moral en 2013 est attribuée par les répondants à une triple perception:

- Un manque de lisibilité de l'agenda politique du gouvernement ;
- Un manque de prévisibilité des changements de législation ;
- Une complexité croissante de la législation fiscale et du travail, qui rend la lecture difficile pour les investisseurs étrangers.

## 3. LES PRINCIPAUX CRITÈRES DANS LE CHOIX DE LA DESTINATION D'INVESTISSEMENT

Selon les répondants, les principaux facteurs intervenant dans la décision d'investissement de leurs entreprises sont l'environnement économique, le climat social, la situation géographique, la qualification, la disponibilité et le coût de la main d'œuvre. Cela contraste avec les critères perçus comme les forces de la France lorsqu'elle est comparée à ses voisins européens tels que la situation géographique, la qualité de vie et des infrastructures, la qualification de la main d'œuvre et la stabilité du secteur bancaire.

Depuis 2009, le positionnement perçu de la France vis-à-vis de ses voisins européens s'est dégradé. Le coût de la main d'œuvre et le manque de flexibilité dans la législation du travail sont notamment cités comme des priorités d'amélioration. Enfin, les répondants estiment que la France pourrait continuer à mieux mettre en valeur ses atouts.



Interrogés sur une série de dispositifs mis en place par le gouvernement en faveur de l'investissement, les répondants continuent de plébisciter le Crédit Impôt Recherche. En revanche, il semble que d'autres mesures, plus récentes, comme le crédit d'impôt compétitivité emploi ou la loi sur la sécurisation de l'emploi ne sont pas encore perçus comme ayant un impact significatif sur l'attractivité française.

## 4. LA FRANCE COMME LIEU DE VIE POUR LES EMPLOYÉS DE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

Cette année, nous avons exceptionnellement interrogé les employés de sociétés américaines en France sur l'attractivité de la vie dans le pays. Seulement 9% des répondants recommanderaient le pays à des salariés étrangers. Les principaux « irritants » de la vie en France pour les étrangers cités par les répondants sont le niveau d'imposition (65% d'opinions défavorables), la bureaucratie (58%) et le climat social (54%).

A contrario, le baromètre révèle que le principal « stimulant » de la vie en France pour les employés étrangers est le système social français. L'accès aux services de santé et le système scolaire français recueillent notamment une majorité d'opinions favorables.



# RÉSULTATS DÉTAILLÉS

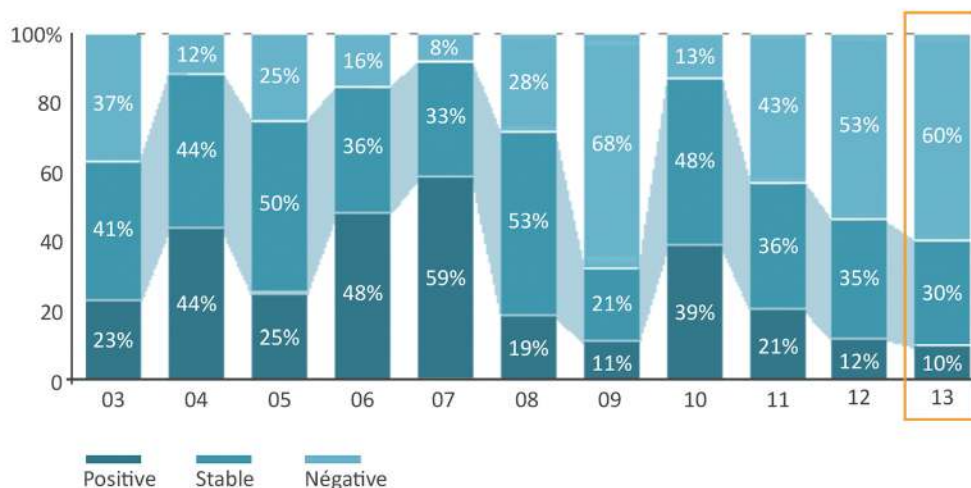
## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE FRANÇAIS RESTE COMPLIQUÉ EN 2013

Le moral des investisseurs étrangers en France, en baisse pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, arrive à un nouveau point bas (Graphique 2). Le Baromètre indique que le contexte économique en 2013 est plus négatif que ne le prévoyait le Baromètre 2012 :

- Pour l'année 2013, seulement 10% des répondants croient en l'amélioration du contexte économique en France (contre 12% en 2012 et 21% en 2011).
- En 2012, 47% des répondants du Baromètre AmCham-Bain croyaient à une détérioration du contexte économique dans leur secteur d'activité sur la période 2014-2015 ; dans le Baromètre 2013 ils sont désormais 60% à penser que le contexte s'est dégradé en 2013.
- Pour cette année, la forte baisse du moral ne semble pas avoir aggravé les prévisions d'embauches des entreprises. En 2013, 24% des répondants disent prévoir une augmentation de leurs effectifs nets, contre 33% qui prévoient une baisse. Les résultats 2013 sont relativement en ligne avec le Baromètre de l'année dernière : 24% des répondants anticipaient une hausse des effectifs nets et 27% une baisse.

Graphique 2

Quelle est selon vous l'évolution du contexte économique en France dans votre secteur d'activité cette année ?



- Pour la période 2014-2015, 69% des répondants anticipent une stabilisation ou légère amélioration du contexte économique sur les 2 prochaines années – 1 décideur sondé sur 4 se dit optimiste quant à l'évolution du contexte économique dans son secteur d'activité sur la période 2014-2015, et 44% des répondants croient à une stabilisation.
- Malgré cette anticipation d'amélioration du contexte économique en 2014-2015, les répondants n'anticipent pas d'impact positif sur les embauches. Seulement 19% des répondants prévoient une augmentation des effectifs nets pour leur entreprise en 2014-2015, alors que 26% prévoient une baisse.

## L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE CONTINUE À BAISSER AUPRÈS DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS

L'attractivité de la France a baissé significativement avec seulement 13% des dirigeants jugeant que la maison mère a une perception positive de la France. En 2012 ils étaient encore 22% à avoir une opinion positive et 56% en 2011 (Graphique 3).

La baisse en 2013 est attribuée à un manque de lisibilité de l'agenda politique du gouvernement et à la complexité de la législation du travail et de l'environnement fiscal :

- Les investisseurs américains interrogés déplorent notamment le manque de prévisibilité des décisions et projets de loi du gouvernement. Ils ont des difficultés à comprendre sa feuille de route.

« Des erreurs monumentales de communication ont été faites sur les mesures prises, comme par exemple sur la taxe à 75%. »

Directeur financier, Hôtellerie

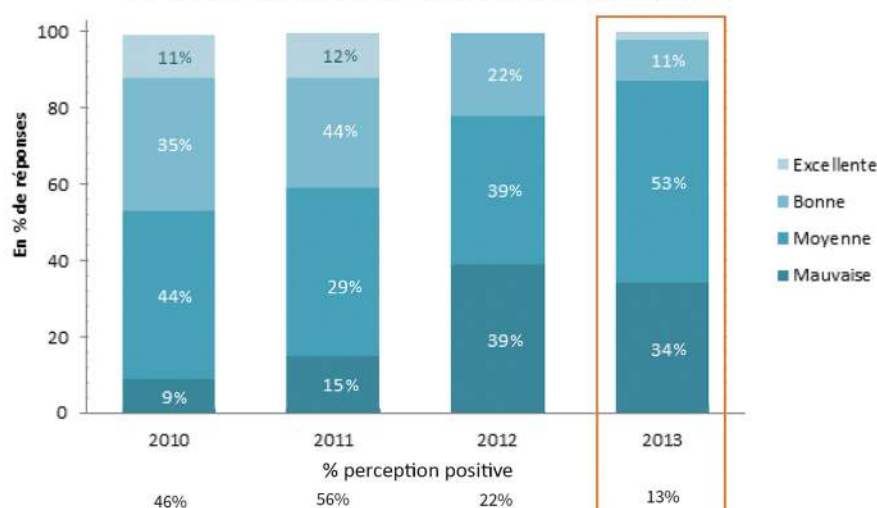
- Les récentes mesures du gouvernement, particulièrement en termes de fiscalité et de législation du travail, ont augmenté la complexité des lois françaises. Ainsi, les investisseurs étrangers disent avoir des difficultés à comprendre la législation française et trouvent qu'il est devenu plus difficile d'exercer une activité en France.

« Le manque de flexibilité en France est compensé par les subventions d'Etat. Le problème est que ça donne lieu à une multiplicité de couches et que vu des Etats-Unis, c'est illisible ». »

Directeur financier, Médias

Graphique 3

Selon vous, quelle est la perception de la France par votre maison mère par rapport à d'autres destinations d'investissement ?



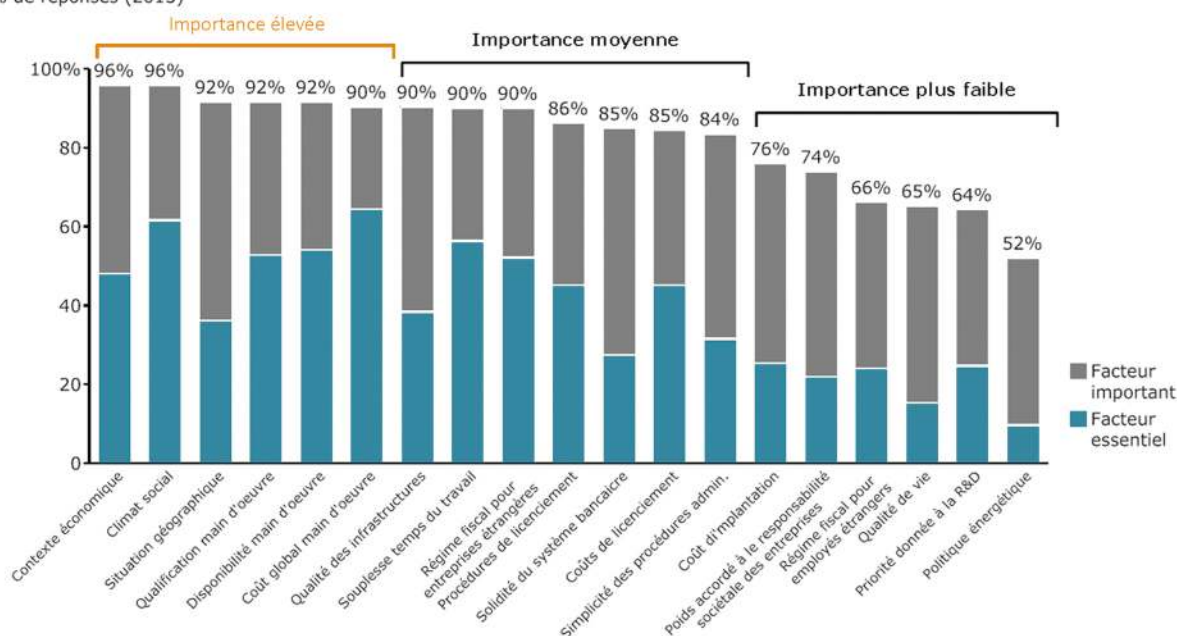


Le Baromètre révèle que les principaux critères dans le choix de la destination d'investissement pour une entreprise étrangère sont le contexte économique et la qualification, la disponibilité et le coût global de la main d'œuvre (Graphique 4).

Graphique 4

Quelle est l'importance des facteurs suivants dans les décisions d'investissement de votre groupe ?

En % de réponses (2013)



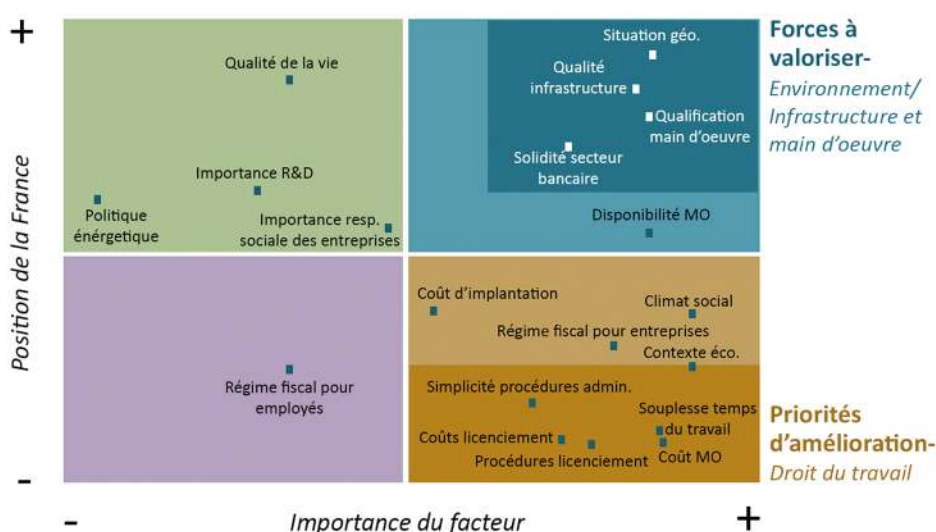
Quand on compare le positionnement relatif de la France par rapport à ses voisins européens sur les différents critères, 4 groupes apparaissent (Graphique 5) :

- **Les critères importants dans la décision d'investissement et sur lesquels la France est bien positionnée ('Forces à valoriser')** : ces critères sont les principales forces que la France doit valoriser afin d'attirer les investissements étrangers. Les critères faisant partie de ce groupe sont la situation géographique de la France, la qualité de l'infrastructure, la qualification de la main d'œuvre et la stabilité du système bancaire.
- **Les critères importants, mais sur lesquels la France est mal positionnée ('Priorités d'amélioration')** : ces critères devraient être les priorités d'amélioration de la France. Ces critères font principalement référence à la législation du travail : le manque de souplesse dans l'organisation du temps de travail, un coût du travail et du licenciement trop élevé, et des procédures administratives et de licenciement trop complexes.



- **Les critères moins importants dans la décision d'investissement, mais sur lesquels la France est bien positionnée** : ces critères incluent la qualité de la vie, la priorité donnée à la R&D et à l'innovation, la politique énergétique et le poids accordé à la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ce groupe de critères met en évidence que des domaines où la France a fortement investi, comme l'énergie et la R&D, ne jouent pas un rôle aussi prépondérant dans la décision d'investissement des entreprises étrangères.
- **Le critère moins important et sur lequel la France est mal positionnée** : le régime fiscal pour les employés étrangers.

Graphique 5



Les forces et faiblesses de la France sont restées inchangées comparé aux dernières années. Mais dans un contexte économique difficile, on constate que les faiblesses pèsent plus lourdement sur le moral des investisseurs.

**FORCES À VALORISER** – Depuis 2009 la France a su améliorer son attractivité sur ses forces historiques :

- En 2013, d'après 81% des répondants **la situation géographique** de la France est plus attractive que celle des autres pays européens. En 2009, ils étaient 74% à juger que la France était plus attractive
- Au sujet de **la qualification de la main d'oeuvre**, en 2013 ils sont 61% à penser que la France est plus attractive, contre 46% en 2009
- L'attractivité de **l'infrastructure française** a également augmenté de 58% d'opinions favorables en 2009 à 72% en 2013
- La seule force où l'attractivité de la France a légèrement reculé depuis 2009 est la stabilité du système bancaire : en 2009 ils étaient 48% à juger la France plus attractive, contre 45% en 2013.



**PRIORITÉS D'AMÉLIORATION** – En 2013, la perception des faiblesses de la France s'est exacerbée :

- En 2013, 88% des répondants trouvent la France moins attractive en termes de coût global de la main d'œuvre, contre 69% en 2009.
- L'attractivité de la France en termes de souplesse dans l'organisation du temps de travail a également baissé depuis 2009 avec 85% d'opinions défavorables en 2013 contre 78% d'opinions défavorables en 2009.
- Les procédures et coûts de licenciement en France ont également légèrement perdu en attractivité avec respectivement 89% et 84% d'opinions défavorables en 2013, et 87% et 82% en 2009.



## LES NOUVELLES MESURES DU GOUVERNEMENT N'ONT PAS EU D'IMPACT SIGNIFICATIF SUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

Nous avons demandé aux investisseurs américains leur avis sur 4 dispositifs clés, qui ont pour objectif d'améliorer l'attractivité de la France :

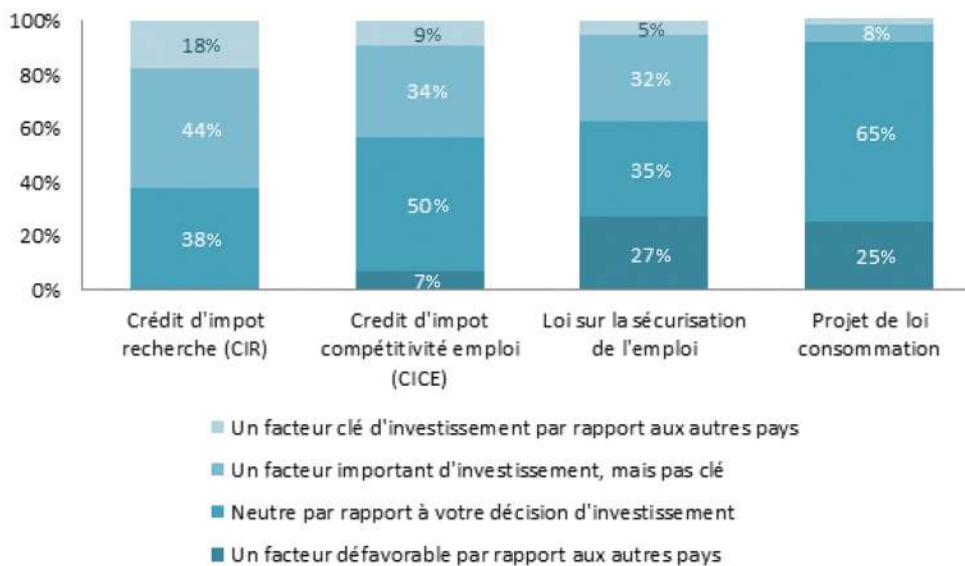
- **Crédit d'impôt compétitivité emploi** : avantage fiscal assis sur la masse salariale, équivalent à une baisse des cotisations sociales
- **Crédit d'impôt recherche** : incitation fiscale assise sur les dépenses de R&D
- **Loi sur la sécurisation de l'emploi** : modification des codes du travail et de la sécurité sociale visant à créer de nouveaux droits pour les salariés et à augmenter la capacité d'adaptation des entreprises
- **Projet de loi consommation** : outils de régulation économique visant à rééquilibrer les pouvoirs entre consommateurs et professionnels notamment avec la création d'une action de groupe ou class action.

Le crédit d'impôt recherche est la seule mesure recueillant une majorité d'opinions favorables quant à son attractivité pour les investisseurs étrangers : 62% des répondants disent que la mesure a un impact positif sur l'attractivité de la France (Graphique 6).

Graphique 6

Selon vous, de quelle manière les mesures suivantes impactent-elles l'attractivité de la France pour les investisseurs étrangers ?

En % de réponses (2013)





Les répondants jugent que le crédit d'impôt compétitivité emploi, la loi sur la sécurisation de l'emploi et le projet de loi consommation n'auront pas d'impact positif significatif sur l'attractivité :

- De manière générale, les mesures sont vues comme n'adressant pas les sujets les plus critiques tout en renforçant l'aspect complexe et opaque de la législation française.
- Le projet de loi consommation recueille le moins de suffrages, étant perçu comme une mesure qui nuit à l'attractivité de la France.

« Le CICE n'est pas perçu comme une mesure pérenne,  
ce qui confère à la France une image d'instabilité »

Directeur, Industrie

« La Loi sur la sécurisation de l'emploi est compliquée et peu lisible de loin,  
pour une maison-mère qui n'est pas dans le pays ».

Président, Industrie



## L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE ATTEINT UN NOUVEAU POINT BAS AUPRÈS DES EMPLOYÉS DES ENTREPRISES AMÉRICAINES EN FRANCE

Cette année, nous avons exceptionnellement interrogé les employés de sociétés américaines sur la France comme lieu de vie, les invitant à identifier ce qu'ils perçoivent comme stimulants et irritants de l'attractivité de la France pour des employés étrangers. Seulement 9% des répondants recommanderaient un déménagement en France à des employés étrangers. Les principaux irritants qui découragent les employés étrangers à venir en France sont le régime fiscal pour les particuliers, la bureaucratie dans les procédures administratives et le climat social. Le principal stimulant pour venir en France est le système social français, en particulier les systèmes de santé et éducatif, et la garde des enfants (Graphique 7) :

- La majorité des répondants disent qu'en comparaison à d'autres pays, les tâches administratives en France, comme la demande et le renouvellement de visa, et l'adhésion à la sécurité sociale, sont beaucoup plus compliqués et chronophages. De plus, dans de nombreux cas le manque de personnel administratif anglophone contribue aux difficultés rencontrées par les étrangers.

« Demander un visa pour ma femme non-européenne a pris plus de 18 mois et plus de 10 rendez-vous. Du côté de l'administration personne n'est en charge et les prérequis changent constamment. On avait fait la même demande à Singapour : 1 rendez-vous, 2 semaines de A à Z »

Directeur, Services professionnels

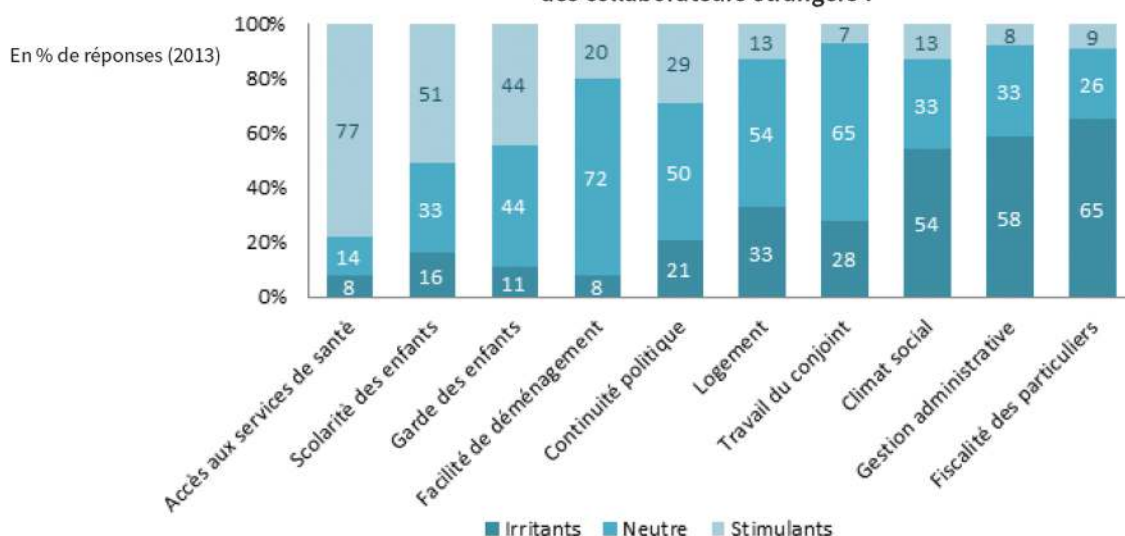
- Les grèves sont citées comme étant un élément majeur contribuant à la perception d'un mauvais climat social en France.
- D'autre part, en particulier le système de santé et la garde des enfants sont citées comme étant meilleur en France que dans la majorité des pays européens. Concernant le système de santé français, le PDG d'une société de produits de consommation raconte que « beaucoup d'américains qui retournent aux Etats-Unis regrettent le système de santé français ».

« La garde des enfants est un point extrêmement positif pour la France. En comparaison nous avons dû ouvrir une crèche d'entreprise en Allemagne pour faire face aux besoins des collaborateurs ».

Vice-président, Industrie

Graphique 7

A votre sens, les facteurs suivants sont-ils des « irritants » ou des « stimulants » de l'attractivité pour une entreprise américaine employant des collaborateurs étrangers ?

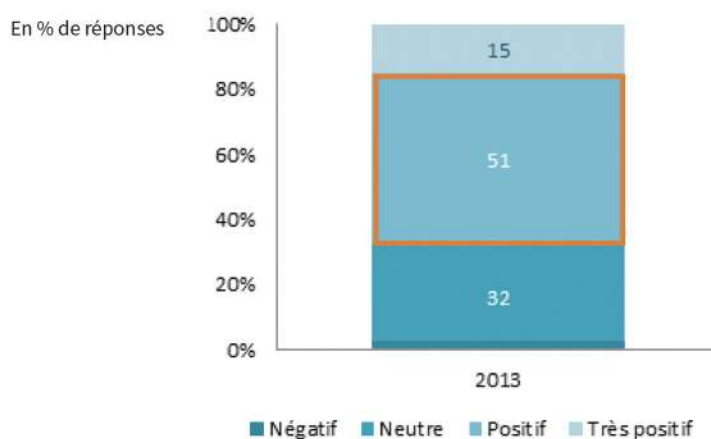


## LES INVESTISSEURS AMÉRICAINS SONT OPTIMISTES SUR L'ACCORD ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE POUR LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS

Dans le contexte des négociations commerciales lancées à l'été 2013 entre les Etats-Unis et l'Europe, nous avons demandé aux participants quel pourrait être l'impact d'un accord de libre-échange Europe-Etats-Unis (le 'TTIP') pour leur entreprise. 66% des répondants pensent qu'un tel accord aurait un impact positif sur leur entreprise (Graphique 8).

Graphique 8

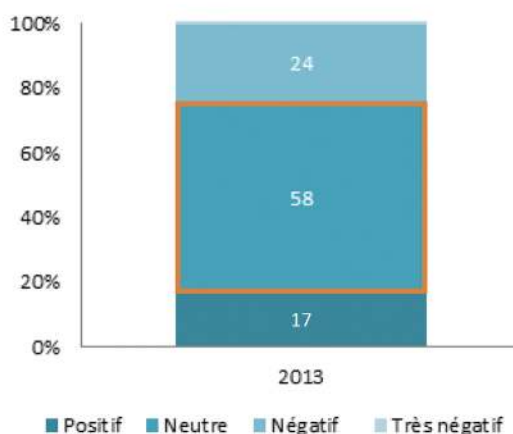
Selon vous, quel pourrait être l'impact pour votre entreprise d'un accord global EU-US sur le commerce et les investissements ?



La grande majorité des répondants (75%) croit que les relations diplomatiques entre la France et les Etats-Unis sont favorables ou neutres aux liens économiques (Graphique 9).

Graphique 9

Selon vous, quel est l'impact des relations politiques et diplomatiques franco-américaines actuelles sur les liens économiques entre les deux pays ?





## RECOMMANDATIONS DE L'AMCHAM

Nous demeurons convaincus que la France offre de nombreux atouts aux investisseurs étrangers. L'AmCham œuvre au quotidien à la suppression des idées-reçues sur la France (marché de l'emploi, productivité, R&D) auprès des directions américaines et joue donc un véritable rôle d'ambassadeur de la France. Nous souhaitons aussi être force de propositions.

Nous avons engagé une réflexion auprès de nos membres pour identifier une série de recommandations concrètes afin d'améliorer l'attractivité de la France auprès des investisseurs américains et de leurs sièges. Ce travail se poursuivra dans les prochains mois et alimentera un dialogue avec les autorités publiques françaises.

À la lumière des constats du Baromètre Amcham-Bain 2013, nous invitons d'ores et déjà le Gouvernement français à :

1. Consolider ses principaux atouts (notamment la qualification de la main d'œuvre et la qualité des infrastructures) et améliorer ses faiblesses. À cet égard, la France doit notamment poursuivre et intensifier ses efforts de baisse du coût du travail. Tout comme la fiscalité, la législation du travail est une autre priorité d'amélioration.
2. Garantir plus de prévisibilité aux investisseurs étrangers. La stabilité et la prévisibilité de l'environnement fiscal et réglementaire sont essentielles pour soutenir l'investissement productif.
3. Accélérer les processus de simplification. La France doit faire du « choc de simplification » une priorité pour les entreprises mais aussi pour leurs salariés. Afin d'améliorer l'attractivité de la vie en France pour les employés étrangers, le gouvernement doit notamment simplifier et accélérer certains processus administratifs standards, en particulier les demandes de visa et l'adhésion à la sécurité sociale.
4. Continuer à améliorer la mise en valeur de ses atouts et mieux communiquer sur ses réformes à l'international. Il s'agit d'aider les investisseurs étrangers à comprendre les subventions existantes qui peuvent alléger le coût du travail et la fiscalité. À l'inverse, certains dispositifs en faveur de l'investissement, comme les crédits d'impôts, gagneraient à être présentés avec plus de pédagogie.

***Forte de 500 entreprises membres, la Chambre de commerce américaine en France reste à la disposition du Gouvernement français pour engager une discussion constructive et contribuer à susciter le « choc de confiance » espéré.***



## A PROPOS DE L'AMCHAM EN FRANCE

La Chambre de Commerce Américaine en France rassemble aujourd'hui plus de 500 entreprises américaines et françaises dans le but de promouvoir les relations France – US et le commerce transatlantique. Fondé en 1894, l'AmCham France est une association à but non lucratif, soutenue par les contributions de ses membres. AmCham France fait partie d'un réseau de 115 AmChams dans le monde, qui forment une communauté économique globale et dynamique. La Chambre se donne pour mission de promouvoir le dialogue transatlantique, et de proposer une réflexion sur divers sujets stratégiques : fiscalité, ressources humaines, protection des données, développement durable, propriété intellectuelle, et autres.

Président : Clara Gaymard  
Directeur Général : Marina Niforos

Contact Presse : Francesca Hansen,  
[francesca.hansen@amchamfrance.org](mailto:francesca.hansen@amchamfrance.org)

## BAIN & COMPANY

### A PROPOS DE BAIN & COMPANY

Bain & Company est le cabinet de conseil en direction générale reconnu par les dirigeants pour sa capacité à matérialiser des impacts et des résultats dans leurs organisations.

Bain conseille ses clients, entreprises et fonds de private equity, sur leur stratégie, les opérations, la technologie, l'organisation et les fusions-acquisitions. Les associés et les équipes de Bain développent des recommandations qui peuvent être effectivement mises en œuvre par les entreprises et s'assurent qu'elles auront ensuite la compétence et l'autonomie pour préserver ces progrès et la valeur de cet investissement.

Pour garantir l'alignement des intérêts du cabinet avec ses clients, Bain n'hésite pas à indexer ses honoraires sur la performance constatée de ses interventions.

Fondé en 1973, Bain s'appuie sur 49 bureaux dans 31 pays pour accompagner les entreprises de tous les secteurs d'activité sur tous leurs marchés.

Davantage d'informations sur notre site : [www.bain.com](http://www.bain.com)  
Suivez-nous sur Twitter @BainAlerts ou @BainCompanyFR

Associé Bain & Company, Membre du board de l'AmCham France :  
Marc-André Kamel  
Contact Presse : Stéphanie Herrmann,  
[stephanie.herrman@bain.com](mailto:stephanie.herrman@bain.com)

